

- [ACCUEIL](#)
- [TÉLÉVISION](#)
- RAPPROCHEMENT NEWEN/TF1 : LES RÉACTIONS SE MULTIPLIENT



Rapprochement Newen/TF1 : les réactions se multiplient

Date de publication : 02/11/2015 - 10:28 - Modifié le 02/11/2015 - 17:12

(Actualisé) - Alors que TF1 négocie le rachat de la société de production et de distribution audiovisuelle, les réactions se multiplient dans la profession.

Tandis que [France Télévisions](#) en tête et [le SPI](#) ont déjà fait part de leurs craintes et désaccords quant à ce rapprochement entre Newen et TF1, **le Groupe 25 images** salue de son côté la réaction de FTV et précise que "ce rachat, si il avait lieu, serait une dérive insupportable pour les créateurs, réalisateurs, scénaristes, compositeurs, acteurs, et pour les producteurs indépendants, piliers incontournables de la diversité, de l'innovation et de la pluralité de nos créations". L'association ajoute qu'elle est attachée "à la mission du service public qui doit se faire le garant de l'indépendance des lignes éditoriales, de la liberté de la création, et d'une culture accessible à tous les publics. Nos métiers, nos savoir-faire, nos compétences et notre créativité ne doivent pas devenir les valeurs marchandes d'une industrialisation sauvage". Le Groupe 25 images termine en insistant sur sa solidarité et son union "aux côtés de celles et ceux qui défendent la diversité, face à l'uniformisation des modèles, qu'ils soient économiques ou culturels".

De son côté, **les cinéastes de L'ARP** s'interrogent "avec inquiétude" devant les mouvements de concentration qui animent le secteur de l'audiovisuel et du cinéma. "L'actuelle tentative de

rapprochement entre Newen et TF1 en est tristement symptomatique. Elle témoigne sans équivoque d'un mépris de la conscience collective et de l'intérêt commun qui ont pourtant toujours animé le monde de la création et ses diffuseurs. Cette tendance, qui s'accélère ces derniers mois, nécessite dès aujourd'hui que les pouvoirs publics s'accaparent ce sujet, afin de trouver les voies de régulation pertinentes qui maintiendront un équilibre au sein du paysage audiovisuel" précise l'ARP. "Lorsque les décideurs ne sont plus qu'une poignée à avoir la main sur l'ensemble de la chaîne de fabrication et d'exploitation des œuvres, de leur écriture à leur diffusion, la pluralité de la création n'est plus garantie" s'inquiète la société civile, "Nous ne pouvons rester les témoins passifs de la mainmise par quelques acteurs privés sur une production indépendante, souvent fortifiée par le service public, et qui se fait au détriment de ce dernier ". "La création audiovisuelle et cinématographique indépendantes ont une part de destin commun avec le service de l'audiovisuel public" termine l'ARP en apportant son soutien à Delphine Ernotte et à France Télévisions.

Pour les salariés de Newen, ce rachat est une source d'inquiétude. Dans un communiqué commun à Capa Presse, 17 Juin Media et Néria Presse publié dimanche, ces salariés disent "redouter" que ce projet de rachat ne "menace la pérennité" de leurs productions destinées au service public, mais aussi des programmes qu'ils produisent pour les autres diffuseurs (Groupe Canal+, Groupe M6, Arte, NBC Universal etc...). Les salariés de ces trois filiales de Newen "souhaitent pouvoir continuer à travailler avec tous les diffuseurs du paysage audiovisuel français, publics comme privés", souligne le communiqué. Les salariés des trois agences de presse de Newen rappellent "leur attachement au service public", avec lequel elles ont noué "des liens de confiance depuis de nombreuses années". Cette collaboration a permis la création de "programmes emblématiques" de l'audiovisuel public tels que *Faites entrer l'accusé*, *Les Maternelles*, *Le Magazine de la santé*, et la production de reportages pour *Envoyé Spécial*, *Des Racines et des Ailes*, *Thalassa*, rappelle le communiqué. "Ces liens étroits entre France Télévisions et ces différentes sociétés de production ont toujours garanti une liberté éditoriale à laquelle les salariés de ces entreprises restent très attachés", soulignent-ils.

La SACD, elle, fait part de sa "vive inquiétude" face à un projet qui pourrait "affaiblir France Télévisions". La prise de contrôle de Newen par TF1 comporte "deux risques majeurs pour l'audiovisuel public" selon la Société d'auteurs, "l'augmentation des tarifs des œuvres produites par Newen pour le service public afin de favoriser TF1 et la diminution des marges de manoeuvre financière de France Télévisions ; la privation de droits pour le service public, notamment sur les programmes récurrents qui sont souvent à la base de l'identité et de l'attractivité des chaînes. Cela pourrait être en particulier le cas pour la série *Plus Belle la Vie* sur France 3, dont les droits seront renégociés l'an prochain, et qui, sans l'investissement et l'engagement de France Télévisions, n'aurait

pourtant jamais pu exister". "Il serait paradoxal et incongru que France Télévisions, dont les liens avec le groupe Newen sont importants en termes de production de programmes et de séries, se retrouve dans une situation de dépendance avérée avec un producteur appartenant au principal groupe de télévision privé" insiste la SACD. Face à l'ouverture de ces négociations pour le rachat de Newen par TF1, dénoncée "à juste titre" par France Télévisions, la SACD demande aux pouvoirs publics et à la ministre de la Culture et de la Communication de se saisir "sans tarder du problème afin que le blocage des projets et des développements pris en charge par Newen pour France Télévisions ne nuise ni à la continuité de la création ni à la situation des auteurs". Il est aussi "indispensable que le ministère de la Culture et de la Communication agisse en tutelle responsable pour soutenir France Télévisions. Car la consolidation de la production audiovisuelle, qui pourrait aussi avoir des effets néfastes sur la diversité de la création, ne doit pas aboutir à fragiliser un service public, dont chacun sait qu'il reste le 1er financeur de la création française et dont l'utilisation des deniers publics et de la contribution à l'audiovisuel public se doit d'être exemplaire" plaide la Société des auteurs qui demande enfin au gouvernement "de tirer toutes les conséquences législatives et réglementaires de cette situation. Dans un tel contexte de recomposition de la production audiovisuelle, l'encadrement des relations entre diffuseurs et producteurs semble désormais dépassé, voire obsolète". Au cœur des nouvelles régulations à mettre en place, la SACD considère que doivent "nécessairement y figurer : la garantie d'une pleine propriété pour France Télévisions des droits sur les oeuvres qu'il finance de façon significative ; un renforcement de la transparence des producteurs à l'égard de leurs partenaires, dans le cadre des contrats et des relations qu'ils ont avec les chaînes de télévisions comme dans les relations contractuelles qui les lient aux auteurs".

A lire également, l'article de Pascal Rogard (dg de la SACD) en date du 2 novembre, [Questions pour un champion](#).

La Guilde française des scénaristes s'inquiète, elle, davantage de "l'inaction du gouvernement, ainsi que de la réaction enthousiaste de la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, à cette opération". "Aujourd'hui, une partie de la fiction qui a fait les plus belles audiences et le succès critique des chaînes publiques pourrait soit migrer sur d'autres chaînes, soit s'arrêter. Il est certain en tout cas qu'une partie de notre industrie s'en trouve d'ores et déjà bloquée et désorganisée. À terme, c'est tout un savoir-faire, un élan créatif, des équipes de création (scénaristes, mais aussi réalisateurs, producteurs délégués, techniciens, acteurs, compositeurs) qui pourraient être précarisés, voire balayés" craint l'organisation. "France Télévisions risque de se retrouver privé d'un catalogue d'œuvres financées par l'argent public et des talents qui assurent la continuité et la qualité de production de sa fiction. Ceci, alors qu'il reste le premier investisseur de la fiction française, un

programme qui regagne aujourd'hui les faveurs du public". "Le Ministère souhaite l'émergence de "champions de l'audiovisuel" pour faire face à un contexte de concurrence grandissante entre les fictions diffusées en France ou à l'international. Dans le même temps, il affaiblit son champion naturel. De fait, le soutien du gouvernement à l'opération Newen vient couronner un désengagement progressif envers France Télévisions, marqué successivement par la limitation de la publicité, la stagnation du niveau et de l'assiette de la redevance et la baisse continue de sa dotation" précise la Guilde, "Cette stratégie vient contredire les efforts d'investissement exceptionnel dont a besoin la fiction française pour s'imposer, en volume et en qualité, sur notre territoire et à l'exportation".

A noter également, la réaction de **Nicolas de Tavernost, le patron du groupe M6**, interrogé dans les colonnes du *Figaro* ce week-end : "Que des diffuseurs comme TF1 acquièrent des sociétés de production, comme cela se pratique partout en Europe et en Amérique du Nord, ne peut être qu'une bonne chose, a-t-il déclaré. En revanche, il pose un problème majeur, qui pourrait remettre en cause notre collaboration avec Newen". "En l'état actuel de la réglementation, un producteur récupère au bout de 42 mois les droits des programmes que nous finançons. Nous ne pouvons donc pas prendre le risque que ces contenus, une fois revenus dans le giron de Newen, se retrouvent à l'avenir sur les antennes de notre concurrent TF1 " a-t-il ajouté.

Perrine Quennesson

© crédit photo : DR